

En adhérant à l'association, vous soutenez le travail et les actions qu'elle mène. Vous pourrez participer et voter lors de l'Assemblée Générale annuelle. Vous êtes également assuré lorsque que vous êtes bénévole au service de l'association.

Fiche à retourner complétée, signée et accompagnée du règlement à :

Hélène Angellier-Coussy
Association Exhale
901 avenue du Pic Saint-Loup
34090 Montpellier

Nom : Prénom :

Adresse :

Email :

Téléphone

Déclare adhérer à l'association Exhale pour l'année 2018

Verse donc une cotisation de (minimum fixé à 10 €)

Souhaite recevoir le reçu de mon adhésion (envoi par mail)

Date :

Signature :

Cadre réservé à l'association :

N° Adhérent :

Mode de règlement :

Espèces

Chèque à l'ordre de l'association Exhale N°

Remarques :